



Olympiade 2020-2024

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

28août 2021

Conformément à l'article 6/3 des statuts, l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 6août 2021

O

Elle s'est réunie ce samedi 28 août à 9h30 au Lycée St Ivy à Pontivy

Dans le cas d'une assemblée générale régionale convoquée entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre inclus, l'attribution du nombre de voix :

Est identique à celle définie lors de la dernière assemblée générale régionale ordinaire annuelle pour les groupements sportifs affiliés de nouveau pour l'année suivante,

Est définie en fonction du nombre de licences parvenues à la FFVolley 30 jours avant la date prévue pour ladite assemblée générale régionale pour les groupements sportifs nouvellement affiliés.

Au 30 mai 2019, la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 95

Nombre de voix : 461

Nombre de licenciés validés : 7807

La situation est la suivante :

Nombre de clubs : 84

Nombre de voix : 429

Nombre de licenciés validés : 7378

Quorum au 28/08/21 : 42 clubs - 215voix

O

Les mesures sanitaires ont été respectées. (masques, gel, distanciation sociale)

O

À 10h25, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que 79 GSA, comptabilisant 408 voix, sont présents ou représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

Discours de la Présidente : voir annexe

1) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29/08/20

Pour : 408

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV est approuvé à l'unanimité

2) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 21/11/20

Pour : 408

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV est approuvé à l'unanimité

3) Présentation du Rapport Moral de la Présidente

(Voir annexe) + fiches actions

Route du volley 2021

Webinaires inf'aux entraîneurs

Boutique en ligne

Cartes invit'volley

Camp d'été

Livret du jeune volleyeur :

Demande de J. Mercier (Guidel) de ne pas donner les livrets systématiquement mais à la demande des clubs

Prévoir un webinaire pour retravailler cela

Les ballons all six sont peu utilisés par les clubs. Le REC propose de donner les siens.

Impact 2024 « Académie allez chez les filles » :

Le REC regrette qu'il n'y ait pas eu d'appel à projet pour la recherche des clubs REC et St Malo réalisent déjà ce type d'action depuis plusieurs années.

L. Gortais rappelle que le Comité Directeur n'a pas été informé, et n'a jamais donné son avis et que le projet n'a jamais été discuté avant l'envoi du dossier.

Le REC rappelle que c'est un projet qui coûte cher.

Pourquoi réaliser ce projet avec uniquement le CPB alors qu'il y a d'autres clubs rennais plus en difficulté. ?

Il ne faut pas traiter ce projet qu'avec un club mais avec plusieurs.

Le REC aurait pu apporter son expertise.

Il faut d'abord mettre en avant le volley breton plutôt qu'un club spécifique.

La Présidente propose de retirer impact 2024 du rapport moral.

L.Gortais demande aux clubs est-ce que oui ou non ce projet doit être poursuivi ?

Projet à reconstruire et à représenter aux clubs.

Crainte des petits clubs :

Les petits clubs qui ne seraient pas concernés par ce projet sont inquiets de savoir si les dépenses occasionnées par ce projet n'auraient pas de répercussions sur leurs finances.

Proposition : Projet retiré du plan d'action joint en annexe.

Ce projet sera retravaillé par un groupe de travail.

Pour constituer le groupe de travail il sera envoyé un mail aux clubs afin que ceux qui souhaitent en faire partie puisse se faire connaître.

Pour libérer Stéphanie DAUTELLE du cabinet Cogedis, l'assemblée générale se poursuit par :

4) Présentation du Rapport Financier,

Stéphanie DAUTELLE du cabinet Cogedis présente le bilan et les principaux indicateurs financiers.

(voir annexe)

5) Approbation des comptes de l'exercice clos

Pour : 408

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité

Reprise du rapport moral concernant la communication réseaux sociaux, recherche de partenariats privés

6) Présentation des rapports des diverses Commissions Régionales
CSR, CRA

7) Adoption du Rapport Moral et des commissions

Comme précisé plus haut : le projet Impact 2024 est retiré avant le vote.

Pour : 106

Contre : 175

Abstention : 127

Le rapport moral étant refusé

Mme Viviane LE THOMAS démissionne et quitte la salle

Suite à ce départ, Gérard Mabilie, secrétaire général, demande à l'assemblée de voter les tarifs pour permettre le démarrage de la saison sportive

8) Vote du Règlement Financier (tarifs, montants des amendes et droits)

Demande de la JA Rennes que la part régionale du droit de mutation soit gratuite. La CRSR étudiera chaque demande.

Tarifs

Pour : 408

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité

Fin de séance : 14h30

Gérard MABILLE

Secrétaire Général de la LBVB

